



1 ÈRE COMPAGNIE DE TIR À L'ARC D'ANNEMASSE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Samedi 28 mars 2026

LES ARCHERS D'ANNEMASSE VOUS INVITENT A LEUR CONCOURS DEBUTANTS 2 DEPARTS

Lieu : Collège J. Prévert 22, Rue de l'industrie 74240 GAILLARD

Par l'autoroute : Direction **Vallard Genève**, sortie GAILLARD

Tous moyens Paiement

Tarifs Inscriptions U11 à U15 : 10€

U18 à S3 : 15€

1€ par départ par archer sera reversé au CD74 pour la contribution à l'indemnisation des arbitres

**Le club se réserve le droit de modifier le rythme de tir, d'annuler un départ voire l'intégralité
du concours selon le nombre d'archers inscrits.**

Arbitres : François Cervo, Jean pierre Meynard

Horaires (rythme AB/CD)	Samedi Matin	Samedi Après midi
Ouverture Du Greffe	9h	13h
Échauffement	9h30	13h30
Début Des Tirs	10h05	14h05

La remise des récompenses aura lieu à l'issue du 2^{ème} départ

Le concours est réservé aux débutants

**U11 : 80cm à 10m, U13 et U15 : 80cm à 15m, U18 60cm à 15m,
U21 et S1,S2,S3 60 cm 1ere année ou 40cm 2^{ème} année à 15m, Poulies 60cm ou
40cm à 15m**

Pour plus de précisions : Retrouvez le règlement via ce lien :

[Règlement Débutant du CD 74](#)

Je m'inscris :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSedWrvQbmaUXbrIS5XluYFY5Jv8AS0PbvijxibKofwy_oWLQ/viewform?
usp=publish-editor](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSedWrvQbmaUXbrIS5XluYFY5Jv8AS0PbvijxibKofwy_oWLQ/viewform?usp=publish-editor)

Ou par mail : communication@arc-annemasse.fr pour les inscriptions multiples

FORMALITES : - Attestation de licence papier à jour ou dématérialisée avec photo ou sans photo mais avec pièce d'identité.

- Tenue blanche, de club ou de sponsor et chaussures de sport exigées.
- Sur le podium : tenue blanche ou de club.

A la buvette : sandwiches, hot dog, boissons, café etc...

Aucune modification ne sera acceptée le jour de la compétition.

Siège social : Maison des sports 14, Rue Henri Barbusse 74100, ANNEMASSE

www.arc-annemasse.fr

